

# Où sont les femmes ?

Alors que le secteur culturel reste traversé par de profondes inégalités entre les sexes, tous les candidats ne font pas preuve du même volontarisme pour corriger le tir

**L**a troupe de Thomas Jolly est déchaînée, en ce jour de juillet 2016 : «*Où sont les feeeemmes, avec leurs textes plein de chaaaaaaarmes ?*». Dans le cadre du feuilleton théâtral quotidien qu'elle crée sur l'histoire du Festival d'Avignon, l'épisode de ce jour-là est consacré à la présence des auteurs dans la programmation du festival d'art dramatique le plus prestigieux au monde, et singulièrement en son lieu sacro-saint : la Cour d'honneur du Palais des papes.

Et le constat s'avère accablant : depuis la création du festival, en 1947, aucune dramaturge n'a été jouée dans la Cour d'honneur. Les femmes apparaissent sur les programmes en 1995, avec deux spectacles, l'un cosigné par Macha Makeïeff avec son mari Jérôme Deschamps, l'autre par la chorégraphe Pina Bausch. Depuis, d'autres femmes sont entrées dans la Cour, exclusivement des chorégraphes : Mathilde Monnier, Anne Teresa De Keersmaeker. Que se passe-t-il avec la parole des femmes, dans ce temple de la parole qu'est la Cour ?

En cette fin de quinquennat de François Hollande, les jeunes comédien(ne)s de Thomas Jolly ne sont pas les seul(e)s à être en colère, dans un milieu culturel qui reste profondément inégalitaire entre les hommes et les femmes. A six semaines du premier tour de la présidentielle, le 23 avril, les attentes sont fortes.

## La danse plus équilibrée

Le constat est connu depuis – au moins – dix ans. En 2006, le rapport de Reine Prat, commandé par le ministère de la culture, avait sidéré la profession en dévoilant l'ampleur des discriminations : les théâtres étaient alors di-

rigés à 92 % par des hommes, et seules trois metteuses en scène dirigeaient des centres dramatiques nationaux (CDN) ; on comptait 86 % d'hommes à la tête des établissements musicaux subventionnés, et «*97 % des compositeurs dont on entend la musique sont des hommes*», lisait-on encore dans le rapport.

Le secteur de la danse apparaissait plus équilibré, avec neuf directrices de centres chorégraphiques nationaux (CCN) sur un total de dix-neuf. Dans son rapport, Reine Prat établissait le seuil de 33 % à partir duquel une certaine mixité devient effective, et proposait quelques pistes pour atteindre l'égalité : la mise en place de jurys paritaires pour les nominations, un égal accès aux moyens de production pour les metteuses en scènes, les réalisatrices, etc.

L'intitulé du second rapport de Reine Prat publié en 2009, «*De l'interdit à l'empêchement*», résume la situation. Ces études ont réveillé la profession. En 2008, le mouvement HF voyait le jour en Rhône-Alpes, en vue de réclamer une égalité réelle dans les programmations des scènes de spectacle vivant, des lieux d'art contemporain, ainsi que dans les nominations à la tête des institutions. La première saison égalitaire fut mise en place au Théâtre des Célestins, à Lyon, en 2011, et le mouvement HF compte désormais onze collectifs régionaux.

## Circulaire retardée

Quand François Hollande est élu à l'Élysée, en 2012, sa ministre de la culture et de la communication est déjà sensibilisée à la question. En 2013, Aurélie Filippetti créait un Observatoire de l'égalité hommes-femmes dans la culture, réunissait un co-

mité ministériel chargé d'agir en faveur de la parité dans la culture... Quitte à essuyer critiques et moqueries. Des nominations de femmes ont suivi à la tête de théâtres, de centres d'art, etc.

Fleur Pellerin, sa successeure (2014-2016), a poursuivi cette politique. En juin 2015, le comité ministériel de la Rue de Valois approuvait une proposition de Sophie Deschamps, alors présidente de la SACD (Société d'auteurs et compositeurs dramatiques), visant à augmenter de 5 % par an la présence des femmes dans les directions et les programmations des établissements culturels.

Mais la circulaire qui devait mettre en œuvre ces quotas a tardé à voir le jour : elle n'a été signée que le 8 mars 2017 par la troisième ministre de la culture du quinquennat, Audrey Azoulay, et encore dans une forme édulcorée. Pour continuer à lever les barrières, le cabinet de la ministre annonce un colloque le 30 mars, à la Philharmonie de Paris, intitulé «*Pour que les femmes accèdent à tous les métiers de la culture*».

«*Où sont les femmes ? Toujours pas là !*», dénonce la SACD dans une brochure distribuée aux candidats. De fait, malgré les récentes nominations – Laurence Engel à la tête de la Bibliothèque nationale de France, Laurence des Cars au Musée d'Orsay –, le bilan que l'on peut faire, en cette semaine du 8 mars qui célèbre les luttes féministes, n'est pas brillant.

La place des femmes n'a guère progressé, voire reculé dans certains secteurs, tel le spectacle vivant, au cours des deux dernières années. Aucune femme à la

**Aucune femme ne dirigeait un grand théâtre**

## national ou l'un des grands théâtres privés en 2016

tête d'un théâtre national, ou d'un des grands théâtres privés.

Dans les programmations, les artistes femmes sont toujours très minoritaires, malgré l'effort notable effectué par le Festival d'Avignon en 2016, qui a présenté un tiers de spectacles signés par des metteuses en scène, et, surtout, celui mené par la Comédie-Française où, en cette saison 2016-2017, la programmation est paritaire.

## Majorité de diplômées en art

Dans la nouvelle génération, les artistes femmes sont nombreuses – elles sortent majoritaires des écoles d'art depuis plusieurs années. Dans le cinéma, 21 % des films français sont signés par des réalisatrices, mais une infime minorité monte les marches du Festival de Cannes.

A l'image de tous les hauts fonctionnaires qui ont travaillé sur le dossier, Sophie Deschamps, à la SACD, est déçue : «*La circulaire ministérielle du 8 mars intervient bien tard, alors que l'équipe actuelle est en train de faire ses cartons*», constate-t-elle.

«*Si elle n'est pas suivie par un deuxième texte avec obligation de résultat, elle n'aura aucun effet. Le volontarisme pratiqué depuis dix ans ne suffit plus. Les subventions versées aux établissements culturels sont déjà conditionnées à différents critères. Pourquoi ne pas les soumettre également au respect de la progression de la part des femmes ?*»

Peu de candidats osent aller jusque-là. Où sont les femmes, d'ailleurs, dans cette campagne ? Au QG de La France insoumise de

Jean-Luc Mélenchon, on affiche clairement l'objectif d'atteindre « la parité parfaite dans la culture à l'issue du quinquennat », explique Danièle Atala, plasticienne, ancienne travailleuse sociale et coresponsable du volet culturel de la campagne. « Je fais confiance aux acteurs de la révolution que nous voulons mener. Notre mouvement est déjà paritaire dans toutes les commissions. La recette, on ne l'a pas, ce ne peut être qu'un processus ».

« Pour faire évoluer les mentalités, on ne le fait pas que par la contrainte », souligne-t-on dans l'équipe d'Emmanuel Macron. « La proposition de la SACD est pertinente car elle repose sur des études chiffrées. Il s'agit d'une moyenne à adapter en fonction des situations réelles », précise Frédérique Dumas, productrice de films et membre du comité politique d'En marche! « Une soirée sur les femmes et la culture, avec une prise de parole d'hommes, sera organisée le 5 avril à La Bellevilloise, à Paris, ajoute-t-elle. C'est une mutation culturelle. Beaucoup d'hommes s'engagent dans un collectif dénommé MEUF(s), les Mecs extrêmement utiles aux femmes. »

Etre utile, au PS, cela passe par une « politique plus coercitive et en même temps participative », revendique le responsable du pro-

### « Pour l'instant, il n'y a pas

## de réelle prise de conscience de la valeur d'exemplarité de la culture »

**SOPHIE DESCHAMPS**  
ancienne présidente  
de la SACD

jet culture de Benoît Hamon, Frédéric Hocquard, conseiller PS de Paris. « Dans la culture, l'Etat est régulateur et interventionniste. On doit passer à la vitesse supérieure. La question de la féminisation doit faire partie des critères d'attribution de l'aide publique. Quitte à prendre des sanctions financières si ce critère n'est pas respecté. »

Pour Sébastien Chenu, responsable du projet culturel du Front national, et conseiller régional des Hauts-de-France, « la sous-représentation des femmes n'est pas un problème spécifique à la culture, mais un phénomène général. Peut-être parce que je suis administrateur dans deux structures, le Louvre-Lens et l'Opéra de Lille, qui sont toutes deux dirigées par des femmes, je n'ai pas le sentiment que la culture oppresse les femmes ». Le FN ne propose donc pas de mesures particulières :

« C'est en ouvrant les conseils d'administration aux représentants du public, aux Françaises et

aux Français, que ces derniers pourront faire pression sur les nominations. »

Du côté des Républicains, impossible de savoir si François Fillon développe une pensée et des propositions sur le sujet : sollicitée par *Le Monde*, l'équipe de campagne n'a pas donné suite à notre demande d'entretien.

L'enjeu de la féminisation, c'est aussi la représentation des femmes dans les œuvres, et donc dans la société. « Avec l'arrivée d'une nouvelle vague de réalisatrices dans le cinéma, une frontière est en train de se déplacer. Des jeunes femmes investissent des terrains nouveaux, le cinéma de genre, à l'image de Grave (2016) de Julia Ducournau », note Nathalie Coste-Cerdan, directrice de la Fémis, la prestigieuse école de cinéma parisienne.

Mais il reste de gros progrès à accomplir au niveau des moyens de production, dit-elle : « Les femmes sont les plus représentées dans les films à petit budget, et beaucoup moins dans les grosses productions. » « Pour l'instant, il n'y a pas de réelle prise de conscience de la valeur d'exemplarité de la culture, déplore Sophie Deschamps. Comment l'Etat peut-il concevoir de dépenser l'argent public à 80 % pour les hommes ? » ■

**FABIENNE DARGE**  
**ET CLARISSE FABRE**